



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24147418

DEL

02 OCT. 2024

Greffe

N° d'entreprise : 0766 347 411

Nom

(en entier) : **Easi Corporate S.A. / N. V.**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Robert Schuman 12 - 1400 Nivelles****Objet de l'acte : Erratum de rectification - Renouvellement du mandat du commissaire**

Extrait de l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue au siège sociale de la société, le 27 juin 2024.

Après avoir délibéré, l'assemblée prend successivement les résolutions suivantes :

6. Renouvellement du mandat du commissaire

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire. Le mandat de commissaire est confié à la SRL RSM INTERAUDIT pour une durée de trois ans; SRL RSM INTERAUDIT a désigné comme représentant Monsieur Laurent Van der Linden, réviseur d'entreprises pour l'exercice de ce mandat. Ce mandat porte également sur le contrôle des comptes consolidés.

Vote

La présente résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme :

Jean-Michel Block
Administrateur

Toni Turi
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).